



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion des flux internationaux des
PME/PMI - Achats, vente,
négociation internationale

de l'Université du Littoral Côte
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie :

Établissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

Académie(s) :

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion des flux internationaux des PME/PMI Achats – vente – négociation internationale

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-3 Commerce

Demande n° S3LP150008386

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : /
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle forme des professionnels capables de concevoir et gérer de manière opérationnelle des actions internationales dans le cadre de la gestion des flux internationaux des PME/PMI, dans les domaines des achats, ventes et négociations internationales. Les métiers visés sont : assistant commerce international, responsables de gestion de clientèle à l'international, responsable des achats et recherche de sourcing, assistant communication, responsable booking, commissionnaire, consignataire, responsable de l'internationalisation dans des PME/PMI, responsable catalogue export. La formation reçoit essentiellement des étudiants en formation initiale mais également quelques étudiants en formation continue. Le futur professionnel doit posséder une solide formation dans deux langues. Il possède une connaissance de l'environnement commercial international, des flux d'échanges des stratégies de développement et d'internationalisation des entreprises. L'étudiant doit posséder les savoir-faire relatifs au commerce international.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

En 510 heures d'enseignement en présentiel, le programme développe à la fois une partie théorique et les mises en application en prenant comme base de départ la formation en langues. Au cours des deux semestres, la licence s'articule autour de quatre unités d'enseignement : les langues, le commerce et l'environnement international, les techniques du commerce international et l'application terrain. Le programme développe des compétences techniques relatives à la gestion des opérations internationales. Les enseignements alternent correctement cours, TD et TP.

Le dossier n'indique pas de manière très explicite les besoins professionnels, ni les métiers et lieux précis visés (cadres intermédiaires ? La dimension PME/PMI ne se traduit pas concrètement dans les descriptifs de postes visés,...).

Le dossier indique que la formation offre des débouchés aux étudiants de la licence de sciences économiques et gestion de l'Université du Littoral Côte d'Opale et aux étudiants de « l'IUT de commercialisation » de Dunkerque, aux étudiants de BTS de commerce international des lycées de Dunkerque, Calais et Boulogne et aux BTS « force de vente ». Outre les approximations sur l'appellation du/des diplôme(s) de l'IUT (est-ce plutôt un DUT « techniques de commercialisation » ? Le BTS « force de vente » a été remplacé depuis plusieurs années déjà par le BTS NRC ; idem pour le BTS Actions de commercialisation devenu BTS MUC), les parcours en amont de la spécialité ne sont pas indiqués, ni la cohérence avec les ressources de l'établissement. Les effectifs de ce bassin de recrutement ne sont pas précisés. Le positionnement de la formation et sa pertinence dans le contexte universitaire ne sont pas explicités.

Selon le dossier, la formation, davantage centrée sur les transports et l'international, ne fait pas de concurrence à une formation au commerce international de l'Université Lille 3. Rien n'est dit sur ce qu'est précisément cette formation et il est difficile de croire que cette dernière formation soit la seule formation concurrente sur le bassin d'emploi. On regrette que le dossier ne donne pas davantage d'informations sur le positionnement de la formation dans l'offre régionale et nationale. On ignore également dans quel lieu précis les enseignements sont dispensés.

Si les aspects professionnalisants sont satisfaisants (passage du CLES, visites d'entreprises, journée « job days »,...), l'évaluation du contenu pédagogique est difficile en raison de la présentation du contenu de la formation qui aurait nécessité des commentaires expliquant la logique de l'ensemble et l'articulation des UE. Par exemple, l'UE 54 est identique à l'UE 64. En outre, le tableau est-il présenté par UE ou par semestre ou un croisement des deux ? En contradiction avec l'arrêté sur la licence professionnelle, ni le stage ni le projet tuteuré ne constitue une UE en soi. Il ne figure pas de cours de marketing, ni de marketing international, ce qui semble un peu étonnant.

En outre la formation comprend 45 heures de projet tuteuré encadré (ce qui est faible au regard des 155 heures de travail personnel). Le déséquilibre entre projet tuteuré encadré et travail personnel semble excessif. Si on considère que les projets tuteurés font au total 200 heures (sur 510 h de formation, soit 40 % du temps), c'est trop élevé au regard de l'arrêté sur la licence pro de 1999. Rien n'est indiqué concernant la politique, l'organisation, la nature et l'encadrement des projets tuteurés.

Le poids du stage en termes de crédit ECTS semble très faible (7) ; cela est également le cas pour le projet tuteuré (3 crédits).

Le stage dure au total 18 semaines réparties en deux périodes : un stage de trois jours par semaine pendant cinq mois où les étudiants réalisent une mission en lien avec le développement international de l'entreprise. Il n'est rien précisé concernant la nature et les types d'entreprises accueillant les stagiaires, les modalités de suivi et d'encadrement des stages. Il n'est rien dit concernant les raisons d'un stage en deux parties et l'organisation générale. Aucune information ne figure concernant la possibilité de faire des stages à l'étranger, ce qui est pourtant important au regard d'une formation sur le commerce international.

Dans le dossier, rien n'est indiqué concernant les modalités d'évaluation des compétences transversales, la mise en place et le suivi du portefeuille de compétences ainsi que le système de compensation. De même, comment la dispense de projet tuteuré pour les étudiants en alternance se traduit-elle dans le calcul de la note de l'année ?

Aucun dispositif pédagogique ne permet de prendre en compte la diversité des groupes et des niveaux.

S'agissant de l'insertion professionnelle, deux enquêtes d'insertion sont présentées (la méthodologie n'est pas explicitée). Le taux moyen d'insertion professionnelle 2011 et 2012 est de 35 %, plutôt faible. Il est en baisse (44 % en 2011, 27 % en 2012). Aucune information ne figure concernant la durée de recherche d'emploi.



Selon l'enquête en suivi propre, le taux moyen de poursuite d'études est de 57 %, ce qui est très élevé. Il est en légère hausse (55 % en 2011, 60 % en 2012). La poursuite d'études s'effectue au sein d'un Master de l'Université du Littoral. Aucune action correctrice n'est proposée. On peut recommander de fortement restreindre, voire supprimer, la délivrance des autorisations de poursuite d'études qui sont données aux étudiants.

Si les emplois occupés par des étudiants diplômés semblent correspondre aux métiers visés par la spécialité, le dossier ne développe pas d'analyse de l'insertion professionnelle sur le devenir des diplômés.

Dans la région, le contexte professionnel permet d'établir que les exportations ont légèrement augmenté en 2012, les importations ont, quant à elles, légèrement baissé. On note d'importantes variations en fonction du secteur d'activités. Les embauches dans le domaine commercial résistent globalement plutôt bien à la crise, surtout dans le domaine des services et sur des postes de commerciaux essentiellement. Cette LP a donc sa place dans l'environnement économique régional en raison notamment de l'activité portuaire et de sa localisation géographique facilitant les échanges.

Les professionnels extérieurs intervenant dans la formation effectuent 200 heures d'enseignement sur les 510 heures au total soit 39 %, ce qui est convenable. Ils sont au nombre de sept, constituant environ la moitié de l'équipe pédagogique. Ils assurent des cours concernant le cœur de leur métier, des matières importantes et sont donc bien impliqués dans la formation. Cependant, aucun professionnel n'appartient aux grandes entreprises citées (DHL, Arcelor Mittal, Arc International, Bonduelle, port de Dunkerque, de Calais et Boulogne), contrairement à ce qui est annoncé.

Aucune convention ni partenariat professionnels ne sont indiqués. Dans chaque promotion, seuls deux étudiants sont en alternance en moyenne, ce qui pourrait être augmenté. Les professionnels sont tuteurs des projets en alternance et participent aux soutenances. Cependant, aucun conseil de perfectionnement n'existe, ni réunion formelle. Seules existent des réunions de jury permettant le cas échéant de proposer des modifications de maquette ou d'organisation. Les professionnels extérieurs ne sont donc qu'informellement impliqués dans l'élaboration de la formation.

L'équipe pédagogique comprend le responsable pédagogique, les membres du jury, les intervenants et les délégués de classe. Le plus grand nombre des intervenants sont des PRCE (6), il y a deux enseignants-chercheurs mais un seul enseignant-chercheur intervient dans les cours en présentiel (30 h sur 510 h au total), ce qui pourrait être augmenté pour l'équilibre de l'équipe (la licence professionnelle est avant tout une formation universitaire).

L'attractivité de la formation est plutôt faible (en moyenne ratio de 50 %). Le responsable pédagogique et les étudiants présentent la formation dans les autres licences de l'établissement. Cependant, il n'est pas prévu de dispositif plus formel permettant l'intégration dans la licence professionnelle des étudiants issus d'une 2^{ème} année de licence. Aucun lien n'est établi avec d'autres formations pour renforcer l'attractivité.

Les étudiants sélectionnés pour l'entrée en licence sont en très grande majorité des étudiants de BTS de lycées locaux. Quelques-uns viennent de L2 et quelques autres d'un DUT. La diversité, si elle est convenable, pourrait encore être davantage appuyée. Il serait intéressant de diversifier davantage l'origine des étudiants vers a) les L2 et les DUT et b) les étudiants en VAE ou VAP. Les quatre dernières années, deux étudiants par an ont été inscrits en contrat de professionnalisation et intégrés à la promotion en formation initiale. Le dossier ne précise pas si des efforts sont engagés pour augmenter le recrutement du public en formation continue.

Le nombre des inscrits pédagogiques varie d'une année à l'autre, de 23 à 35. Le taux de réussite varie entre 76 et 58 %, ce qui est globalement faible. L'explication fournie dans le dossier est la faible assiduité des étudiants. Aucun dispositif destiné à mieux comprendre les raisons de cette faible assiduité, à lutter contre l'échec et à accroître le taux de réussite n'est fourni.

La présence d'un PRCE supplémentaire dans l'équipe pédagogique répond en partie aux recommandations de la précédente évaluation. Cependant, il reste le problème du volume horaire des projets tuteurés. De même, les recommandations émises en 2009 soulignaient des points qui n'ont, semble-t-il, toujours pas été corrigés : lisibilité de la dénomination de la licence, absence de conseil de perfectionnement, trop de poursuite d'études, relations contractuelles avec les entreprises à développer.

La procédure d'autoévaluation a été effectivement réalisée. Cependant, la formation n'a pas bénéficié de l'amélioration qu'elle aurait pu mettre en œuvre. Si les perspectives d'amélioration (mise en place d'un conseil de perfectionnement, mise en place d'un portefeuille de compétences) devraient conduire à effectivement modifier favorablement la formation, elles restent insuffisantes, notamment pour augmenter le taux de réussite au diplôme, diminuer le taux de poursuite d'études et augmenter l'insertion professionnelle.

- Points forts :
 - Positionnement de la formation et son contenu pédagogique semblant être adaptés aux besoins professionnels régionaux.
 - Existence d'opportunités d'emploi au niveau régional.
 - Possibilité d'effectuer le cursus en formation initiale et en alternance.
 - Nombreuses actions de professionnalisation.

- Points faibles :
 - Faible insertion professionnelle et excès de poursuite d'études.
 - Taux de réussite au diplôme trop faible.
 - Faible attractivité du diplôme.
 - Faible lisibilité de la politique des projets tuteurés et des stages.
 - Absence de conseil de perfectionnement.
 - Absence de correctifs apportés dans le cadre du pilotage de la licence malgré les indicateurs (insertion professionnelle, taux d'échec...) explicitement défavorables et la faible prise en compte des remarques de la précédente évaluation (2009).
 - Faible volume d'heures de cours données par des enseignants-chercheurs.
 - Manque d'informations et erreurs dans la rédaction du dossier.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'accroître le taux d'insertion professionnelle des étudiants et de diminuer le taux de poursuite d'études. De même, des actions visant à augmenter le taux de réussite au diplôme devraient être menées en essayant notamment de mieux connaître les raisons de l'absentéisme des étudiants. Il conviendrait de rendre plus lisible la politique des projets tutorés et la politique des stages. Il faudrait mettre en adéquation l'organisation des projets tutorés (volume horaire, ECTS) avec l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle. Un conseil de perfectionnement devrait également être créé dans lequel figureraient des professionnels.



Observations de l'établissement

LP Gestion des flux internationaux des PME/PMI Achats - vente - négociation internationale

Point 1. Le pilotage de la licence.

Il n'y a actuellement pas de pilotage formel mais il y a trois réunions annuelles avec les enseignants et les professionnels pour analyser l'évolution de la licence

Un groupe de pilotage formel a été mis en place cette année. Il comprendra les cinq personnes suivantes :

- 1 Chef d'entreprise,
- 1 Directeur de service export,
- 1 Professeur associé,
- 2 Professeurs (directeur du jury et responsable de la formation).

Point 2. Le nombre de professeurs

Il y avait quatre professeurs et maître de conférences mais ils ont abandonné leurs cours dans cette licence professionnelle suite à la réduction des heures complémentaires votée par le CA de l'ULCO.

Point 3. Les projets tuteurés

Ils sont organisés de la façon suivante :

- Une partie de l'horaire est utilisée pour les projets des étudiants (organisation de visites d'entreprises, remise des diplômes, élaboration de l'annuaire des anciens, base de données des stages et emplois, job'sdays)
- La deuxième partie est organisée pour le suivi des stages de trois jours par semaine en entreprise. Il s'agit d'aider les étudiants à s'insérer dans le monde professionnel.

Le Président de l'Université du Littoral
Côte d'Opale

